REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation 20 février 2025

Nombre d'élus en exercice, 22

Présents 14

Absents 8

Votants 14

Réception en Préfecture le

Délibération certifiée exécutoire le

DELIBERATION N° 2025-10(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-cinq et le 3 mars, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude CASTEL.

Étaient présents : Claude BONDIL, Stéphanie COLOMBÉRO, Alain DELSAUX, Lila DESJARDINS Robert GAY, Patrick VIVOS (suppléant de madame GRANET-BRUNELLO), Maurice JAYET, Marion MAGNAN, Michèle MOUTTE, Patricia PAUL, Serge PRATO, Evelyne FAURE (suppléante de madame RAPONI), Jean-Yves ROUX

Objet : Durée d'amortissements des biens acquis par le SDIS 04

Le président expose :

Par délibération 2024-19(FIN) du 10 octobre 2024, le conseil d'administration avait délibéré pour déterminer les durées d'amortissement des biens acquis.

Avec le vote du budget primitif, il vous est proposé d'adopter la durée d'amortissement et en particulier pour les biens inférieurs à 500 euros selon les durées ci-dessous .

Il est demandé au conseil d'administration de bien vouloir en délibérer, d'adopter les durées d'amortissement ci-dessous et d'abroger la délibération n°2024-19(FIN) du 10 octobre 2024.

ANNEXE

Nature du bien	Article M57	Type de biens	Durée amortissement
Logiciel	2051	Logiciel bureautique	3 ans
		Logiciel métiers	8 ans
		Logiciels réalité virtuelle et requêteur	8 ans
Licence de logiciel	2031	Durée de la validité de la licence	I à 3 ans
		Licence ≥ 3 ans ou sans durée	
Réseau de transmission et d'alerte	21535 et 21536	Antennes de mats	5 ans
		Batterie	5 ans
		Appels sélectifs	8 ans
		Matériel de liaison satellite	8 ans
		Sonorisation	8 ans
		Emetteur récepteur analogique	8 ans
		Système de gestion de l'alerte et de gestion opérationnelle	12 ans
		Antares	10 ans
		Faisceaux hertziens	15 ans
Matériels roulants	21828	Véhicules de direction	5 ans
Matériels d'incendie et de secours	21561	VLU-VLC-VLHR-VTP	IO ans
		VLM-VLI-VLMI	10 ans
		VSAV - ULTT	12 ans
		VSR	15 ans
		VCCM-VAT	8 ans
		VTU-VID	15 ans
		PMA-VIRT-VPL-VSMO-VPC	15 ans
		CCF-CCGC-CCR-VPI-FPT-CD VPCE-MPR et leurs déclinaisons	- 20 ans
		Remorques	10 ans
		Scooter des neiges	IO ans
		Embarcation BLS ET BRS	10 ans
		Moyens élévateurs aériens	20 ans
		Berce	20 ans
		Reconditionnement des véhicules	sé de réception en préfecture 180409169, 20250303-2025-10-FIN-DE de télégrans fils sion : 06/03/2025 de réception préfecture : 06/03/2025
	1		

Nature du bien	Article M57	Type de biens	Durée amortissement
Autre matériels et outillage d'incendie et de défense civile	21568	Matériel de secours médical	5 ans
		Matériel de réanimation scope – défibrillateur, ceinture CCG- seringue électrique, mesure de CO étc	12 ans
		Caméra thermique	8 ans
		Détecteur de monoxyde de carbone	3 ans
		Lances, tuyaux et raccords	10 ans
		Accessoires hydraulique	10 ans
		Matériels de désincarcération	10 ans
		Tableau de gestion et de contrôle et opérationnel	8 ans
		Matériel de manœuvre de force	10 ans
		Lot de sauvetage	10 ans
		Pompes portables et équipement	10 ans
		ARI	10 ans
		Tente PMA	10 ans
		Extincteurs	10 ans
		Matériels équipes spécialisées	3 à 10 ans
Autres matériel technique	21578	Matériel et outillage	5 à 8 ans
		Echafaudage	IO ans
		Matériel de sport	5 ans
		Compresseur d'air et accessoires	10 ans
		Ponts élévateurs	10 ans
Autres matériels informatique	21838	Point d'impression	4 ans
		Ordinateurs fixe et portable	3 à 5 ans
		Onduleur mobile	3 ans
		Ecran, vidéo	3 ans
		Matériel de réseau	3 ans
		Mur d'images	S ans
		Serveur informatique	6 ans

Nature du bien	Article M57	Type de biens	Durée amortissement
Autres matériels de bureau et mobiliers	21848	Mobilier de bureau	10 ans
		Chaises et fauteuils –	5 ans
		Lampes de bureau	5 ans
Autres matériels et habillement	2188	Gros électroménager	10 ans
		Matériels de communication et de cérémonie	5 ans
		Petits électroménager	5 ans
		Chariot de nettoyage	5 ans
		Polos, chemises FI, sweat et pulls	3 ans
		Habillements opérationnel	8 ans
		Casques F I et F2	10 ans
		Masque de fuite FDF et masque air respirable	10 ans
		EPI balistique	10 ans
		Habillements équipes spécialisées	3 à 5 ans
Travaux de constructions et aménagements	2313 ou 21315	Aménagements intérieurs de bâtiments	15 ans
		Petits travaux	5 à 10 ans
		Constructions et réhabilitations	50 ans
		Préfabriqués	15 ans

Les membres du conseil d'administration ont adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que cidessus.

Le président du conseil d'administration

Jean-Claude CASTEL